

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 25 FEVRIER 2025
Convocation du 19 février

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-cinq février à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

Etaient absents : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Maria TREFCON), Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Michel THIEFAINE

Mme Céline COLLET est nommée secrétaire de séance

Tarifs du centre de loisirs 2025 (n°3-2025)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent les tarifs suivants pour le centre de loisirs pour l'année 2025 :

- Pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole :
Quotient familial < 900 € Participation par semaine 18 €
Quotient familial > 900 € Participation par semaine 32 €
- Pour les habitants hors Amiens Métropole :
Quotient familial < 900 € Participation par semaine 28 €
Quotient familial > 900 € Participation par semaine 42 €
- Participation pour la grande sortie :
20 € pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole
25 € pour les habitants hors Amiens Métropole
- Participation pour la restauration :
4,80 € pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole
5,70 € pour les habitants hors Amiens Métropole

Le Maire,
Maria TREFCON

 